

Nous analyserons les mots interrogatifs en donnant leur **nature** grammaticale, puis quelle est leur **fonction** : à quel mot se rapportent-ils ? S'ils complètent un verbe, on précise la relation de sens qu'ils entretiennent avec lui.

I. Les adverbes interrogatifs

Fonction : ils modifient presque toujours le sens du verbe auquel ils se rapportent.

A. Les adverbes d'interrogation fermée, ou « totale » (oui/non)

1. Interrogation directe

a) Pas d'adverbe, dans la langue soutenue ou familière

1°) « Viens-tu ? » ; « Ton ami viendra-t-il ? »

Dans la langue tenue, on marque l'interrogation fermée par l'inversion du pronom sujet, qu'on relie au verbe par un trait d'union, avec, éventuellement, à la 3^e personne du singulier, pour éviter l'hiatus (°viendra-il), l'ajout d'un -t- « euphonique ». Le point d'interrogation indique que la voix monte à la fin de la phrase.

2°) « Tu viens ? » ; « Ton ami viendra ? »

Dans la langue familière, seuls le point d'interrogation, à l'écrit, et l'intonation montante, à l'oral, marquent le fait qu'on pose une question.

b) La locution adverbiale « **est-ce que** », dans la langue courante

• « Est-ce que tu viens ? » ; « Est-ce que ton ami viendra ? »

On remarquera qu'en fait l'inversion du pronom sujet est présente dans « est-ce ».

2. L'adverbe interrogatif « si », dans l'interrogation indirecte.

a) « Je voudrais savoir [si tu viendras.] » « Dis-moi [si ton ami viendras]. »

On utilise, dans l'interrogation indirecte fermée, l'adverbe interrogatif « si », sans inversion du pronom sujet, ni point d'interrogation. L'utilisation de l'adverbe « est-ce que » dans l'interrogation indirecte est incorrecte, quoiqu'on l'entende très souvent.

Certains professeurs appellent cet adverbe interrogatif une conjonction de subordination ; mais cela me paraît engendrer de la confusion. Il est important de savoir distinguer le « si » conditionnel qui introduit une subordonnée conjonctive de condition ou d'hypothèse, ou éventuellement de concession du « si » qui introduit une interrogative indirecte. En outre, il est important de repérer le fonctionnement commun des interrogatives indirectes. C'est pourquoi je préfère éviter cette étiquette : nous continuerons à considérer le « si » qui introduit une interrogative indirecte comme un adverbe interrogatif.

La proposition subordonnée **interrogative indirecte** [c'est sa nature] est **complément d'objet** du verbe qui l'introduit [c'est sa fonction]. Ce verbe marque généralement l'interrogation, le doute : « demander, ne pas savoir... »

B. Les adverbes d'interrogation ouverte ou « partielle »

Fonction : ils complètent un verbe ; on peut les considérer comme des compléments circonstanciels.

1. Questions sur les circonstances à proprement parler : « où, quand, comment, combien ».

Fonctions : On peut considérer que ces adverbes interrogatifs de lieu, de temps, de manière, de mesure sont des compléments circonstanciels de lieu, de temps de manière, de mesure.

a) Interrogation directe

1°) Dans la langue tenue : inversion du pronom sujet, avec trait d'union.

« Où allons-nous ? Quand reviendrez-vous ? Comment vas-tu ? Combien ça coûte ? »

2°) Dans la langue courante : utilisation de la locution adverbiale « est-ce que »

« Où est-ce que nous allons ? Quand est-ce que vous reviendrez ?... »

3°) Dans la langue familière : passage à l'interrogation par la seule intonation.

« Vous allez où ? Ça coûte combien ?... »

b) Interrogation indirecte : « Je voudrais savoir [où nous allons]. »

La subordonnée interrogative indirecte commence par l'adverbe interrogatif ; on ne doit pas inverser le pronom sujet, ni utiliser la locution adverbiale « est-ce que ».. Comme la principale est une affirmation, on ne place pas de point d'interrogation.

2. « D'où, jusqu'où, depuis quand, à combien », etc.

Le sens des adverbes interrogatifs est parfois précisé par une préposition. Ils forment alors une locution adverbiale interrogative. Cette locution adverbiale se conserve dans l'interrogation indirecte : « J'ignore depuis quand ils sont revenus. »

3. Questions sur la logique : « pourquoi » et « que ».

- « Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souvienne ? » [VERLAINE] — L'adverbe interrogatif permet de poser une question sur le but (« pourquoi » = « dans quel but ») ou la cause (« pourquoi » = « pour quelle raison ») d'une action ou d'un état.
- « Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier ? » [RACINE] — « Que » peut être utilisé, dans l'interrogation directe, comme adverbe interrogatif signifiant « pourquoi ».

II. Les pronoms interrogatifs « qui, que, quoi »

Fonction : les pronoms interrogatifs peuvent occuper toutes les fonctions du nom : sujet ou complément d'un verbe, complément d'un nom...

A. Le pronom interrogatif « qui » se rapporte aux êtres animés.

1. Qui : « Qui a fait cela ? » ; « Qui embrasserez-vous ? ».

Le pronom interrogatif « qui » fait référence à des êtres animés, et peut occuper les fonctions de sujet ou de complément d'objet direct du verbe.

- « Nous savons qui a fait cela. » - le pronom interrogatif se place en tête de l'interrogative indirecte.

2. À qui, de qui... « À qui pensez-vous ? »

Précédé d'une préposition, le pronom interrogatif « qui » peut être complément indirect d'objet, d'accompagnement, etc. Il forme alors une locution pronominale interrogative.

- « Je devine [à qui vous pensez]. » Cette locution pronominale interrogative se place en tête de la subordonnée interrogative.

3. Qui est-ce qu.. : « Qui est-ce qui vient avec moi ? » ; « Qui est-ce que vous préférez ? » ; « Pour qui est-ce que vous travaillez ? »

Ces locutions sont réservées à l'interrogation directe. Elles sont incorrectes dans l'interrogation indirecte.

B. Les pronoms interrogatifs « que, quoi, ce que » se rapportent aux choses.

1. « Quoi, que, qu'est-ce que ; ce que » : pronoms interrogatifs objet direct (ou attribut)

- a) « Que faites-vous ? » ; « Qu'est-ce que vous faites ? » ; « Vous faites quoi ? »
- b) « Dites-moi [ce que vous faites]. »

Dans l'interrogation indirecte, le pronom interrogatif direct « que » devient le pronom interrogatif indirect « ce que ».

2. « À quoi, de quoi » : « À quoi pensez-vous ? » ; « Dites-moi [à quoi vous pensez]. »

3. « Qu'est-ce qui, ce qui » : « Qu'est-ce qui te tracasse ? » ; « Dis-moi [ce qui te tracasse]. » : pronoms interrogatifs sujet.

Au XVII^e siècle, en français classique, on pouvait utiliser le pronom « qui » dans ce sens. Dans La Fontaine, « Et qui m'empêchera de mettre en notre étable [...] une vache et son veau » signifie « Qu'est-ce qui m'empêchera... ? »

III. Le pronom-adjectif interrogatif « quelle, quel ; laquelle, lequel »

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte !

A. Quelle, quel, adjectif interrogatif

1. Attribut du sujet : « Quel est votre nom ? » ; « Quelles sont vos motivations ? »

- « Je ne sais pas [quelles sont vos motivations]. »

2. Épithète : « Quelle heure est-il ? » ; « Dans quel pétrin t'es-tu fourré ? »

- Je me demande [quelle heure il est], [dans quel pétrin tu t'es fourré].

B. Laquelle, lequel, pronom interrogatif

- « De ces deux championnes, laquelle l'emportera ? »
- « De ces deux champions, lequel l'emportera ? »
- « Parmi tous ces films, lesquels préférez-vous ? »
- « Parmi toutes ces chansons, lesquelles préférez-vous ? »

ANALYSE DE LA PROPOSITION SUBORDONNÉE INTERROGATIVE INDIRECTE

- NATURE – C'est une **interrogative indirecte** parce qu'elle est introduite par un **mot interrogatif** (adverbe, pronom ou adjectif), et parce que la question n'est pas posée directement. Certains mots interrogatifs ont une forme différente dans l'interrogation directe et dans l'interrogation indirecte :
 - L'adverbe interrogatif indirect « si » correspond à l'adverbe interrogatif direct « est-ce que ».
 - Le pronom interrogatif indirect « ce que » correspond au pronom interrogatif direct « que ».
 - Le pronom interrogatif indirect « ce qui » correspond au pronom interrogatif direct « qu'est-ce qui ».
- FONCTION – Elle occupe la fonction **complément d'objet d'un verbe** :
 - de demande, de questionnement, de recherche : *demander, se demander, chercher, étudier, dire...*
 - de connaissance, d'ignorance, d'enseignement : *savoir, ignorer, deviner, enseigner, expliquer...*

CONSTRUCTION DE L'INTERROGATIVE INDIRECTE.

« Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es, quel est ton destin,
ce qui t'attend, si tu rencontreras l'amour. »

- Comme elle est subordonnée à une principale, une interrogative indirecte construite correctement :
 - n'est pas marquée par un point d'interrogation ;
 - ne comporte ni inversion du pronom sujet, ni locution « est-ce que » ;
 - commence toujours par le mot interrogatif qui l'introduit.